



**RETURN BIDS TO:** 

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada Réception des soumissions 111, rue Water Est Cornwall ON K6H 6S3

## QUESTIONS ET RÉPONSES

# NO 2

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

#### Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ciannexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada Service national de passation des marchés 111, rue Water Est Cornwall ON K6H 6S3

Title-Sujet		Date
Remplacement des portes de		Le 26 août 2015
l'écluse 5 du canal de Chambly		
Solicitation No No. de l'invitation	Client Ref.	No. – No. de réf du client.
5P300-15-5167		
GETS Reference No. – No de reference de SEAG 5P300-15-5167		
Solicitation Closes	Time Zone	
L'invitation prend fin –	Fuseau horaire -	
at – à 14 h	Heure avancée de l'Est	
on – le 31 août 2015	iicurc ava	inece de l'Est
F.O.B F.A.B.		
Plant-Usine: Destination: Other-Autre: D		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :		
Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca)  Telephone No No de téléphone   Fax No No de FAX:		
Telephone No No de téléphone	Fax No. –	No de FAX:
613-938-5940		
<u> </u>		
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
Destinations des biens, services et construction.		
Voir dans la présente		
Vendor/Firm Name and Address		
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No No de téléphone:		
Facsimile No N° de télécopieur:		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm		
Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de		
l'entrepreneur		
Name / Nom		Title / Titre
Signature		Date



# **QUESTIONS ET RÉPONSES NO 2**

1) Nous souhaitons faire déplacer le lampadaire situé près de la logette sur la rive gauche du canal. Le lampadaire doit-il être déplacé par notre personnel ou si l'équipe d'électricien de Parcs Canada s'en chargera?

C'est la responsabilité de l'Entrepreneur. L'Entrepreneur devra s'assurer de tout remettre en place à la fin des travaux.

- 2) Le feuillet 2 des plans fait référence au dessin 45DD-0017 pour les puits de crémaillère. Ce dessin est manquant.

  Voir le dessin 612626-4500-45DD-0021.
- 3) Feuillet 10 des plans : Peut-on connaître la hauteur approximative du mur en bois à remplacer? Pas moins que 2.4m.
- 4) Feuillet 10 des plans : Les joints des nouvelles pièces de bois des murs devront-ils être décalés sur le plan horizontal et sur le plan vertical? Si oui, quel sera le décalage minimal?
- 5) Feuillet 10 des plans: Les nouvelles rondelles en acier à installer sur les ancrages du nouveau mur en bois peuvent-ils être ronds? Quelles doivent -être les dimensions?

  Non. 100mm X 100mm X 20mm.
- 6) Feuillet 10 des plans : Il est spécifié que les 2 échelles sont à démanteler et à réinstaller. Doit-on réutiliser les ancrages existants? Oui!
- 7) Article 21 du bordereau : Prix unitaire pour le remplacement de boulon d'ancrage existant. Fait-on référence au boulons d'ancrage spécifiés au feuillet 10 des plans? La quantité prévue est 1 unité. Peut-on obtenir une approximation de la quantité d'ancrage à remplacer? ? Il faut les compter sur les photos du dessin 612626-4500-45DD-0022 feuille 10.
- 8) Feuillet 10 des plans : La composition du matériau situé directement derrière le mur en bois est-elle connue? Les ancrages décrits au plans "Ancrages Hilti à coquilles expansives..." nous semblent peu approprié dans la mesure ou les ancrages ne sont pas installés dans le roc solide. Non! Il faut aviser l'ingénieur de la nature des matériaux une fois exposé.
- 9) Feuillet 10 des plans : il est mentionné que le bois est du B.C. fir 300 x 300. Le devis spécifie le grade de bois pour les portes d'écluses, mais pas pour le mur. S'il vous plaît, spécifiez le grade requis. Utiliser même grade que les portes.
- 10) RELATIVEMENT À L'ARTICLE 15-REMPLACEMENT DU MUR DE BOIS,LES ÉCHELLES UTILISÉES NE SEMBLENT PAS COHÉRENTES. -Quelle est la hauteur du mur à remplacer?

  Pas moins que 2.4m.

-Quelle est la fréquence des ancrages à réutiliser? Il faut les compter sur les photos du dessin 612626-4500-45DD-0022 feuille 10.

## 11) - Écluse #8

Il est indiqué à l'article 3.1 de la section 011100 « sommaire des travaux

» que des travaux de réfection sont prévus à l'écluse #8.

Il ne semble pas y avoir de plans concernant ces travaux.

Pourriez-vous préciser.

Réponse: Voir addenda #1. Un plan a été ajouté concernant les travaux à l'écluse #8.

12) Sur le bordereau l'item 15 : Remplacement du mur de bois combien de m2?

Les dimensions sont indiquées sur les plans.

13) Le pivot du bas de la porte doit-il être changé ou non?

Il faut enlever la porte, c'est pourquoi nous avons demandé le prix en option.

## La pièce 200 est bien détaillée dans les documents

## 14) Fabrication des métaux ouvrés

Il est indiqué sur certains détails des plans que des nouveaux éléments en acier sont requis alors que les sections du devis précisent principalement la récupération.

À des fins de clarté, pourriez-vous préciser ce qui suit :

A- Identification des nouvelles pièces d'acier ou autres métaux à fabriquer (acier galvanisé ou peinturé, inox, bronze, ...);

B- Identification des pièces existants en acier ou autres métaux à récupérer et à traiter (acier galvanisé ou peinturé, inox, bronze,...)

#### Réponse:

A- Ci-bas une liste des pièces principales à fournir avec l'indication des matériaux. Pour les autres pièces non-spécifiées ci-bas, se fier aux indications sur les dessins et dans le devis techniques.

Plaques d'acier encastrées sur les portes: acier 300W, peintes.

Pivots inférieurs: ASTM A536 65-45-12, peints.

Sabot: Acier inox 316.

Rondelle de friction: ASTM B21, UNSC 46400, H02

Plaques d'ancrage: acier 300W, peintes

Collets de pivot: Collet en acier peints 300W avec tiges filetées A307.

Glissières des vannes guillotines: acier inox 316 Structures des vannes guillotines: acier 300W, peint Seuil des vannes guillotines: acier 300W, peint

Glissières de retenue des vannes guillotines, acier 300W, peintes

Pièce #200 (feuille 8), acier 300W, peint

B- Les pièces mécaniques qui seront récupérées sur les portes (dans le cas où elles sont en bon état), sont les pivots supérieurs des portes. Dans le cas où les pivots ne sont pas récupérables, de nouveaux pivots en fonte ASTM A536 65-45-12 doivent être fournis. Les pivots doivent être peints selon l'article 3.12.1 du devis, section 065000. Les passerelles, contrepoids, mécanismes d'ouverture des vannes guillotines sont à traiter selon les prescriptions du devis.